

|  |   |   |
|--|---|---|
|  | <p style="text-align: center;"><b>GRAND PRIX SENIORS</b><br/> <b>17 et 18 septembre 2022</b><br/> <b>Règlement de l'épreuve</b></p> |  |
|--|---|---|

Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

|  |  |
|--|--|
| <p style="text-align: center;">CONDITIONS<br/>DE<br/>PARTICIPATION</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- être licencié à la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du "droit de jeu fédéral" de 35€ ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.</li> <li>- avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve</li> <li>- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors</li> <li>- remplir tous les critères sportifs d'inscription</li> <li>- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur</li> <li>- être titulaire d'un certificat médical 2022 de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.</li> </ul> <p>La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.</p> <p>Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.</p>  |
| <p style="text-align: center;">TERRAIN</p>                             | <p><b>LINKS 1926</b><br/> <b>Messieurs</b> : 4754 m - Par 69 - SSS : 66.8 - Slope 122 - Marques Jaunes<br/> <b>Dames</b> : 4140 m - Par 69 - SSS : 68.2 - Slope 121 - Marques Rouges</p>   |
| <p style="text-align: center;">FORMULE DE JEU</p>                      | <p><b>Simple Stroke Play 36 trous</b> – 18 trous par jour<br/> Entraînement la veille du 1<sup>er</sup> tour sur réservation des départs au <b>02 96 41 91 20</b> (inclus dans le droit d'engagement)</p>  |
| <p style="text-align: center;">INDEX</p>                               | <p>L'index, à la date de clôture des inscriptions, tel que figurant à cette date dans Fléole, sera pris en compte.</p>   |
| <p style="text-align: center;">SERIES</p>                              | <p><b>Messieurs</b> : Une seule Série      Index 15,4 maximum<br/> <b>Dames</b> : Une seule série      Index 18,4 maximum</p>  |
| <p style="text-align: center;">INSCRIPTIONS</p>                        | <p><u>La date limite</u> d'inscription est fixée au <b>5 septembre 2022</b><br/> Bulletin d'inscription disponible sur le site du golf de Saint-Cast, rubrique compétition, départs<br/> - Par courrier : Golf de Saint Cast- Route du Golf - 22380 Saint Cast le Guildo.<br/> - Par mail : <a href="mailto:golf.stcast@wanadoo.fr">golf.stcast@wanadoo.fr</a></p> <p>La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site du golf de Saint-Cast. le <b>12/09/2022</b><br/> L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du formulaire d'inscription accompagné du règlement du droit d'engagement.</p> <p>Champ de participants limité à <b>72</b> joueurs dont <b>18</b> dames minimum. Si le nombre de candidatures à la clôture des inscriptions dépasse cette limite, les inscrits seront retenus conformément aux directives édictées dans le Vade-mecum 2021 (§ 1.2.1-4/7 : Forme de jeu). Le comité de l'épreuve a toute latitude pour répartir les wild cards attribuées par la ligue.</p> <p>Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions</li> <li>• 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions</li> <li>• Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.</li> </ul> <p>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p> |
| <p style="text-align: center;">DROIT<br/>ENGAGEMENT</p>                | <p><b>80 €</b> : Joueuse/joueur extérieur<br/> <b>60 €</b> : Membres Golfy .<br/> <b>30 €</b> : Membre de Saint Cast.</p> <p><b>Tout joueur déclarant forfait après la publication de la liste définitive des participants ne sera pas remboursé.</b></p>  |
| <p style="text-align: center;">TIRAGE DES<br/>DEPARTS</p>              | <p>1er tour : Répartition de la liste d'entrée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs).<br/> Ordre des départs : bloc 2, puis bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.<br/> 2<sup>ème</sup> tour : ordre inverse du classement du 1<sup>er</sup> tour<br/> Diffusion des horaires de départ la veille de la journée de reconnaissance : tableau officiel et sur site du golf_</p>  |
| <p style="text-align: center;">PRIX</p>                                | <p>Dames : 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Brut - Messieurs : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Brut.</p>   |
| <p style="text-align: center;">DÉPARTAGE</p>                           | <p>En cas d'égalité pour la 1<sup>ère</sup> place à la fin de l'épreuve, les joueuses et les joueurs concernés partiront en play-off en trou par trou sur les trous 1-2-18. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.</p>   |
| <p style="text-align: center;">REMISE DES PRIX</p>                     | <p>À l'issue de la compétition au Club House, suivie d'un cocktail.</p>  |
| <p style="text-align: center;">COMITÉ</p>                              | <p>Le Comité est composé de l'arbitre désigné, du directeur du golf et d'un membre du bureau de l'association. Il pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.</p>   |

